Envoyé en préfecture le 14/10/2024
Reçu en préfecture le 14/10/2024
Publié le
ID : 040-214000614-20240926-2024_23DE-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE ***DEPARTEMENT DES LANDES***

Campagne

Mairie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

****

Délibération N°2024/23

****

Nombre de Conseillers
En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf du mois de septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur CARRERE Frédéric, le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le 10/09/2024, conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : MM. CARRERE F., BARON P., BOURDEAU P., CASSAGNE A., CAZEAUX H., DUFAU B., LOUBERE Ch.
Mmes BARROUILLET M.P., BATS C., DEYRIS G., DUPONT N.

Étaient Excusés : Mme SAINT-AUBIN FREARD N. donne pouvoir à BOURDEAU P.
Mr LARRAZET Y. donne pouvoir à CARRERE F.
Mme BERGES G.

--------oooOooo--------

Objet : Proposition de versement d'une subvention à l'association ACASMO, section fouilles paléontologiques de Saint Martin d'Oney

Monsieur Cladères, paléontologue à l'association ACASMO, section fouilles paléontologiques a mis en place, dans notre vitrine, placée dans le hall d'accueil de la Mairie, une collection de qualité, de fossiles et coquillages du miocène, extrait de la carrière de Campagne dite de Saint Martin d'Oney.

L'ensemble de la mise à disposition de cette collection, est gratuite pour la commune.

Afin de remercier et de participer au maintien de cette association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention de 200 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :
Par 13 voix pour

- **Autorise** la Municipalité à faire un don à l'association ACASMO de Saint Martin d'Oney.
- **Indique** que les crédits nécessaires au versement de ce supplément seront inscrits au budget, chapitre et article prévus à cet effet.
- **Autorise** M. le Maire ou son représentant, à signer toute pièce ou document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
CARRERE Frédéric

MAIRIE DE CAMPAGNE (Landes)

Le Secrétaire de séance,
DUFAU Bertrand

Tel 0558447637 Fax 0558441336 mairie-de-campagne@orange.fr